

Assemblée générale du 5 mai 2024

Présents :

Marie Annick SOURIS / Ingrid DESSERY / Denis DOBBLESTEIN / Gabriel LEBRUN / Danielle DURANT / Pascal BURLET / Julien GODEBILLE / Stéphanie GODEBILLE / Christiane POITEVIN / Jean DROUAULT / Yveline MATON / Jean MATON / Micheline MARCOUX / Emanuela LEBRUN / Patrick DECOSTER / Marie France LACORD / Jean Marie HANNECART / Yves LARDENOIS / Valérie DROUAULT / Roselyne BLAIRON / Jérémie TONDEUR / Anne Marie FAUCONNIER / Françoise BAUM / Gérard BAUM / Jean Claude DESENNE / Catherine HOT / Laurence SANNIER / Patrick DEHEN

Excusés :

Sebastien Seguin marie d'Avesnes, Nicolas Dosen président 3CA, Benoit Guiost Maire de Gommegnies

Mot d'accueil du président :

Remerciements :

Mairie de Solre le Château pour le prêt de la salle de mariage pour la réunion de l'AG
Mairie d'Avesnes pour le prêt des locaux à Avesnes sur Helpe
Mairie de Saint Hilaire sur Helpe pour le stockage du matériel.

Bilan moral :

Rappel du fonctionnement de l'association :

Les Avesnoiseries ont un système de fonctionnement pas commun par rapport aux autres associations. Ce fonctionnement se veut le plus démocratique possible. Les décisions sont prises par le COPIL qui se réunit régulièrement. Il est accompagné d'un bureau de coordination et de commissions techniques qui échangent et préparent les sujets à voter en COPIL.

Les réunions de bureau de coordination sont moins fréquentes depuis quelques temps car les commissions ont pris le relais. Le bureau reste toutefois important mais il faudra lui donner une nouvelle dynamique.

Rappel de la composition du bureau de coordination :

- Jean-Claude Desenne
- Denis Dobbblestein
- Ingrid Baillon
- Jérémie Tondeur
- Mokthar Bouarab
- Angélique Montois
- Véronique Burlet

L'année 2023 a débuté avec un déficit financier important composé de deux prêts : l'un directement à la banque et l'autre à l'association La Fabrik.

Les actions de l'année 2023 ont permis de solder le prêt du crédit agricole.

Le début de l'année a vu le 25 février 2023 l'organisation d'une soirée festive. Au-delà du bénéfice financier fait par cette soirée, elle a également permis aux membres de l'association de se retrouver lors d'un moment convivial.

La Murder party théâtralisée à Solre le château début juillet a permis de solder le prêt du CA.

Dans la continuité du fonctionnement de l'association, le président souhaite qu'une commission matérielle soit mis en place dès aujourd'hui afin de gérer le matériel, les prêts et les réservations.

Commission technique :

- Jean Claude Desenne
- Pascal Burlet
- Jean Marie Hannecart

Le président souhaite que Pascal Burlet qui s'est proposé pour suivre les comptes et la trésorerie de l'association intègre le bureau de coordination.

Accepté à l'unanimité.

Vote du bilan moral : accepté à l'unanimité

Bilan financier :

Présenté par Ali Lamrani expert-comptable au cabinet CHD Colas.

Les ressources de l'association sont issues essentiellement des dons et des subventions.

En 2023 il y a eu aussi les recettes du bar et du repas ainsi que la billetterie de Solre le Château, la vente d'encarts et la vente des toilettes sèches.

Niveau dépenses...3012 € répartie sur les achats marchandises (bar et repas) / la communication et divers frais.

Résultat de l'association 2023 : 33 148 € positif mais qui a servi à rembourser le prêt de la banque.

A noter que même si le bilan de l'année est positif, il reste tout de même le prêt de la Fabrik à rembourser d'ici la fin d'année 2024.

Détails : cf bilan financier

Vote du bilan financier : accepté à l'unanimité

Rapport d'activités :

- Les Adhésions :

8€ adultes et 1€ enfants

2023 : 54 adhésions dont 4 enfants

Peu d'adhérents car pas de gros projets.

- **Les activités :**

- *Repas de Saint Hilaire du 25 février* : une centaine de participants, né d'une volonté de créer du lien social autour des adhérents et de renflouer un peu les caisses de l'association.

- *Embouteillage meurtrier : les 7, 8 et 9 juillet 2023 à Solre-le-Château.*
La commune de Solre le Château a sollicité les Avesnoiseries afin de créer une animation sur la place du village pour dynamiser la commune et son centre. Une forme théâtrale type « murder party » a donc été créée et organisée. Le principe : un embouteillage créé sur la place avec à l'intérieur de chaque véhicule une saynète permettant au visiteur d'obtenir des indices sur le crime afin de trouver le coupable. Une trentaine de comédiens ont participé au spectacle pour environ 550 personnes pour deux représentations. Pour cause de risques d'orages, la représentation du dimanche a été annulée. Le projet qui a demandé très peu de dépenses a permis de clôturer le prêt du CA grâce aux recettes billetterie, publicitaires et aux subventions (3CA, Solre le Château...).

- Début des travaux à Gommegnies : la commune a sollicité l'association pour l'organisation d'un village théâtre sur le thème des brigades du Tigre pour 2024. Les travaux d'écriture du scénario ont occupé la fin de l'année 2023.

- Premiers contacts avec Avesnes sur Helpe : la commune d'Avesnes-sur-Helpe a sollicité l'association pour l'organisation d'un spectacle en 2025. Les échanges avec la mairie ont été nombreux afin de proposer dès 2024 un projet à mettre en place pour 2025.

La parole est laissée aux membres de l'AG pour apporter des précisions ou des remarques sur les activités 2023 : pas de remarques.

Projets 2024 :

NB : Aujourd'hui déjà 134 adhérents avec de nombreux nouveaux dû au projet de Gommegnies.

GOMMEGNIES 2024

Point du le projet :

Le Village théâtre intitulé « Le Tigre et la Licorne » est composé de 9 scènes réparties sur le centre du village. La concentration des scènes sur un espace restreint, réduit au maximum la déambulation du spectateur (max 50m entre deux scènes).

Pour des raisons de jauges, deux scènes seront doublées et quasi-permanence, permettant de faciliter les flux de visiteurs en fonction de l'affluence.

Point financier : à l'heure actuel les différentes subventions demandées et budgétisées (certaines demandes ont été faites mais non inscrites au budget car souvent trop aléatoires) sont en cours d'instruction.

Le mécénat progresse : 4 000 € d'assuré ainsi qu'un partenariat pour obtenir des denrées pour le repas des comédiens. La commune de Gommegnies a voté une subvention de 8 000€.

Côté dépenses : de nombreux coûts vont être pris en charge par la commune (sécurité civile...) permettant de réduire les dépenses. Le projet ne devrait pas engendrer de fortes dépenses et donc devrait être lucratif.

Communication : la communication est en cours. Les comédiens et bénévoles ont pris de nombreuses affiches et flyers afin d'assurer la diffusion dans les commerces. Une diffusion complémentaire doit être organisée. Des relais sur les brocantes phares du territoire vont être mis en place. Des bâches de barrières vont être imprimées et placées sur les axes de passages à proximité de la commune.

Costumes : les couturières sont à pied d'œuvre afin de terminer les costumes en temps voulu. Catherine sollicite l'aide de toutes les bonnes volontés et fait un appel au don de chemises hommes pour leur transformation en chemisier de femmes.

Décors / accessoires : la plupart des scènes ayant lieu en intérieur, il y a peu de création de décors à faire pour le spectacle. Il y a par contre un gros besoin de décorations et accessoires. La liste est disponible sur le site de l'association.

SOLRE LE CHATEAU 2024

Suite au succès de 2023, la commune de Solre-le-Château a sollicité l'association pour créer une forme de spectacle récurrent.

Appelée « Les Clôturales », l'idée est de proposer une forme théâtrale sur fond d'enquête policière à résoudre par le visiteur. (Murder party).

Le spectacle se jouera sous forme de saynètes avec textes écrits (pour fluidifier les foules).

L'interaction entre spectateur et comédien doit donc être limitée.

Proposition

Sur la place de Solre le château, créer 6 intérieurs d'appartement (sous chapiteau du PNR ?). Dans chaque appartement se déroule une saynète qui dévoile des indices sur l'énigme à résoudre (ex : un crime dans l'immeuble : la concierge a été retrouvée morte etc...)

Le kiosque pourra servir de commissariat central.

Sur une ou plusieurs saynètes, le visiteur ne pourra pas tout voir ou tout entendre (distance, angle de vision caché... cf « Fenêtre sur cour »), seule l'utilisation d'un ou plusieurs « Joker » lui permettra de voir (ou entendre) la scène d'une autre manière.

Règle du jeu

Accompagné de son livret d'enquête, chaque visiteur est invité à aller voir les 6 saynètes dans l'ordre qu'il veut et autant de fois qu'il le veut.

Dans son carnet figure une carte « Joker ».

Dotée de x points, cette carte lui permet d'obtenir des indices supplémentaires.

Les indices n'ont pas tous la même valeur, il devra donc dépenser ses points intelligemment afin d'obtenir les meilleurs indices possibles.

Parmi les indices, il peut y avoir par exemple :

- L'exclusion d'une arme du crime (en montrant un simple papier comme au Cluedo) : 1 point Joker
- La retranscription écrite de la dernière conversation téléphonique du mort ou des dialogues d'une scène inaudible : 3 points Joker

- La possibilité de revoir une saynète clé mais dans un angle nouveau (la vision classique de la scène peut être obstruée par exemple par des panneaux / la vision « Joker » permet de voir la scène sans aucun obstacle visuel) : 5 points Joker.

Bonus

Afin d'obtenir de nouveaux point Joker, on pourrait imaginer la participation des commerçants de la place :

- Une boisson = 1 point supplémentaire

On peut aussi imaginer des « jeux » d'obtention de nouveaux points

- Citez 3 spectacles des Avesnoiseries : 1 point
- Jeu ancien...

Principe et forme du spectacle de Solre-le-Château 2024 validé par l'AG.

Perspectives 2025-2026

L'association est activement sollicitée pour de nombreux projets sur le territoire :

Outre le projet présenté et envoyé à la commune d'Avesnes-sur-Helpe pour 2025, un premier contact a été pris avec la ville de Maubeuge pour l'élaboration d'un projet pour 2026.

Des demandes sur des formes plus modestes (murders, pièces...) sont également de plus en plus nombreuses : ex : la médiathèque de Feignies pour janvier 2025.

Ces projets d'envergure (Avesnes et Maubeuge) s'ils sont engagés demanderont sans doute une nouvelle organisation afin de répondre aux enjeux de leur mise en place.

Le président évoque la tenue probable d'une Assemblée générale extraordinaire en septembre afin de faire le point sur le spectacle de Gommegnies, des finances et des retours des communes d'Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge